

Communauté de Communes du
Ried de Marckolsheim
Le dynamisme d'un territoire



Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim

Rapport d'Orientations Budgétaires 2014

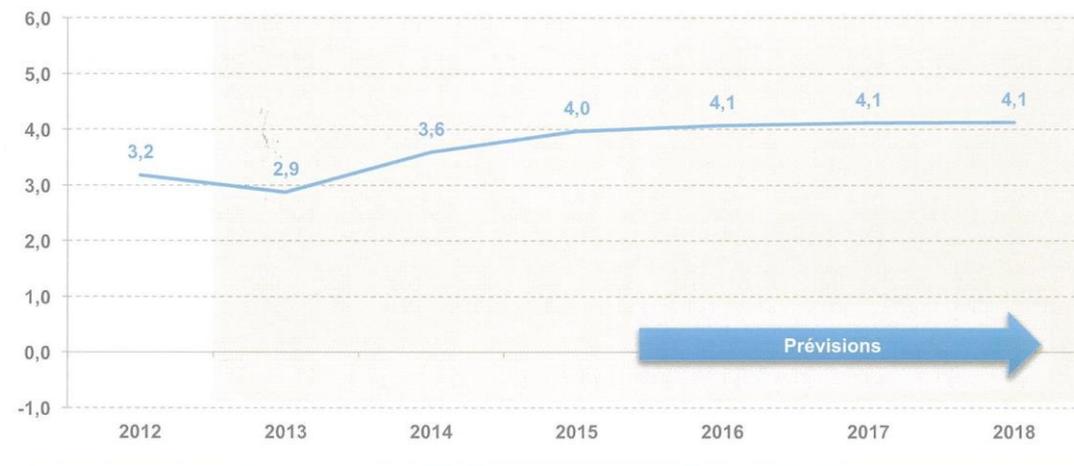
SOMMAIRE

<u>1. LE CONTEXTE ECONOMIQUE ET INSTITUTIONNEL</u>	4
<u>2. HYPOTHESES RETENUES</u>	5
<u>3. LES GRANDES MASSES FINANCIERES</u>	6
<u>3.1 Les masses budgétaires</u>	6
<u>3.2 Soldes financiers</u>	6
<u>3.3 Fonds de roulement et résultat prévisionnel</u>	6
<u>3.4 Endettement</u>	6
<u>4. LES GRANDS EQUILIBRES FINANCIERS</u>	7
<u>4.1 Soldes intermédiaires de gestion</u>	7
<u>4.2 Epargne brute</u>	8
<u>4.3 Effet de ciseau</u>	8
<u>5. LE NIVEAU DE L'ENDETTEMENT</u>	10
<u>5.1 Encours de dette et emprunts nouveaux</u>	10
<u>5.2 Annuité de la dette</u>	10
<u>5.3 Ratio de désendettement</u>	11
<u>6. LA FISCALITE DIRECTE</u>	12
<u>6.1 L'évolution des bases</u>	12
<u>6.2 Evolution des taux et des produits</u>	12
<u>7. LES DEPENSES</u>	15
<u>7.1 Les dépenses de fonctionnement</u>	15
<u>7.2 Les dépenses d'investissement</u>	18
<u>8. LES RECETTES</u>	20
<u>8.1 Les recettes de fonctionnement</u>	20
<u>8.2 Les recettes d'investissement</u>	22
<u>9. LE PROGRAMME PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT ET SON FINANCEMENT</u>	23
<u>9.1 - Les dépenses prévues au PPI</u>	23
<u>9.2 Les financeurs du PPI</u>	23
<u>9.3 Le coût net annuel</u>	23
<u>10. LE FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT</u>	24
<u>11. LES RATIOS</u>	25
<u>12. LES ORIENTATIONS 2014</u>	25

1 – LE CONTEXTE ECONOMIQUE ET INSTITUTIONNEL

Le projet de loi de finances est bâti sur une prévision de croissance de +0,9 % en 2014 en France, alors que la croissance mondiale devrait être de l'ordre de 3,6%. Cette dernière serait tirée par l'activisme des pays émergents.

Monde : taux de croissance du PIB (sur un an ; en %)



Source: FMI

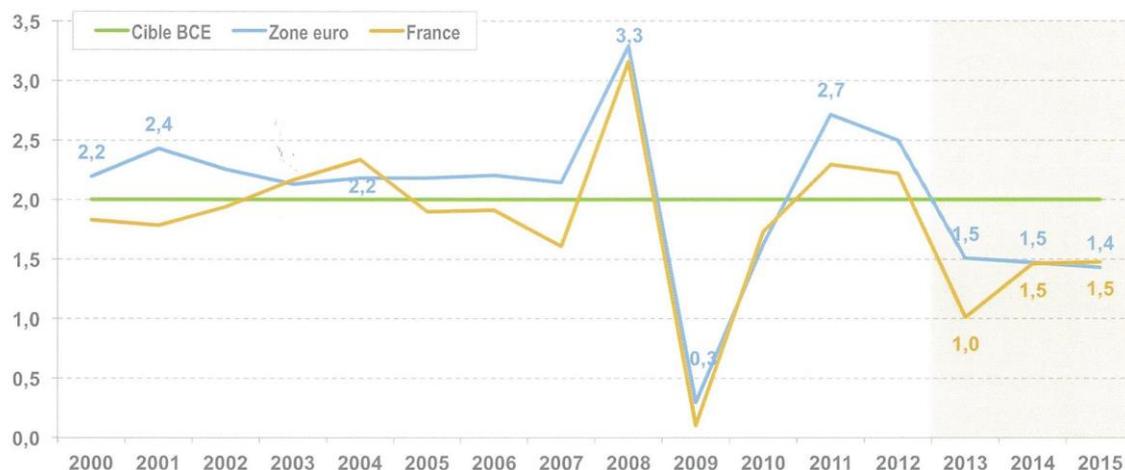
Le scénario macroéconomique repose sur l'hypothèse d'une poursuite de l'amélioration de l'environnement international de la France, qui permettrait une accélération progressive de la demande mondiale adressée à la France (+ 4,8 % après +0,7 %). Ce scénario est partagé par les organisations internationales (FMI, OCDE, OMC).

L'amélioration des débouchés et le renforcement des marges résultant du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) permettraient alors aux **entreprises, selon les ambitions du Gouvernement, d'accroître progressivement leurs investissements** (+1,5 % en 2014 après -2,2 %).

La demande des ménages serait soutenue par le **redémarrage de l'emploi**, qui bénéficierait de la reprise progressive de l'activité et des politiques publiques. La baisse du coût du travail permise par le CICE renforcerait le contenu en emploi de la reprise. En outre, les politiques de soutien à l'emploi, en particulier le déploiement des emplois d'avenir et des contrats aidés, auraient un effet significatif.

L'amélioration progressive de l'emploi soutiendrait ainsi le revenu, et le pouvoir d'achat accélérerait (+0,8 % en 2014 après +0,3 % en 2013) dans un contexte d'inflation qui resterait modérée (0,9%1 en 2013 et 1,3% en 2014).

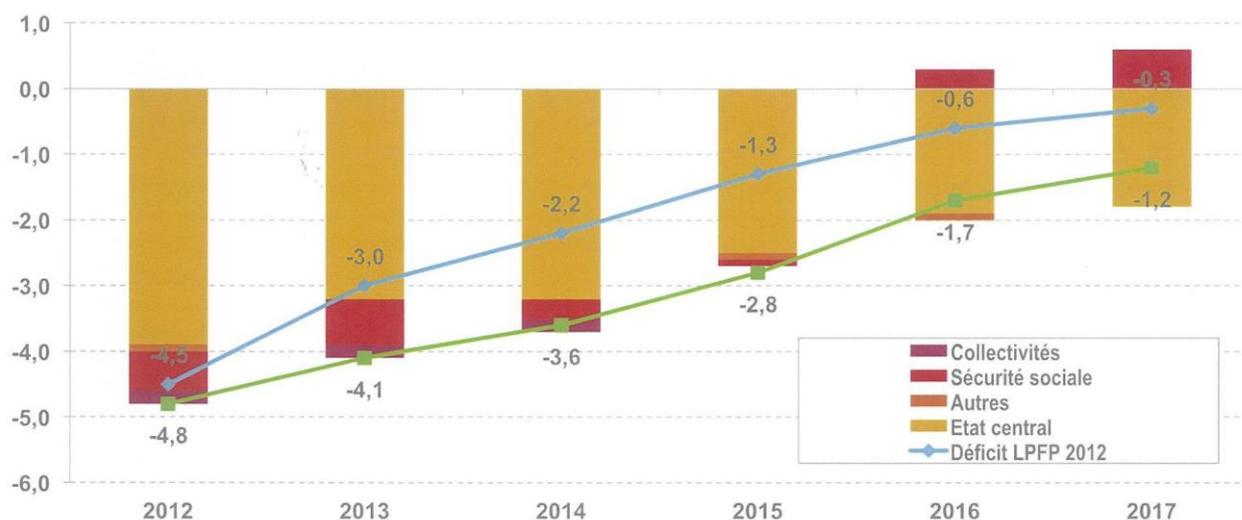
Zone euro : taux de croissance des prix à la consommation (g.a. ; en %)



Source: FMI

L'année 2014 devrait voir la poursuite des efforts entrepris pour la réduction du déficit public, efforts auxquels sont associés les Collectivités Locales.

Déficit public par secteur (en % du PIB)



Source: LPPF 2012-2017, PLF 2014

2 – HYPOTHESES RETENUES

Les orientations budgétaires se basent sur les évolutions suivantes :

- Baisse attendue des concours de l'Etat et des autres financeurs (CAF, Conseil Général du Bas-Rhin...);
- Prise en compte de la montée en puissance des mécanismes de péréquation horizontale (montée en charge des montants alloués au FPIC);
- Gel du point d'indice pour les traitements des agents de la Fonction Publique Territoriale et intégration du nouveau dispositif en matière de complémentaire santé et de prévoyance;
- Revalorisation des bases d'imposition sur le taux d'inflation attendu à savoir 2%;
- Montée en charge des dépenses allouées aux activités périscolaires suite à l'extension du service;
- Intégration dans la prospective budgétaire de l'incidence de la réforme programmée sur les rythmes scolaires;
- Limitation des subventions allouées par le budget principal aux budgets annexes (piscine, médiathèques, école de musique).

3 - LES GRANDES MASSES FINANCIERES

3.1 - Les masses budgétaires

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Recettes de fonctionnement	6 182 913	6 246 172	6 390 924	6 473 034	6 558 049	6 651 021
Dépenses de fonctionnement	4 436 407	4 960 656	5 513 588	5 685 174	5 866 544	5 890 966
<i>dont intérêts de la dette</i>	27 492	32 914	30 018	27 675	25 307	22 763
Recettes d'investissement	2 868 843	1 383 406	752 239	1 269 406	940 519	1 146 042
<i>dont emprunts souscrits</i>	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'investissement	4 628 901	3 555 412	2 499 325	2 295 922	2 030 247	2 833 205
<i>dont capital de la dette</i>	126 519	68 149	70 725	73 422	76 247	79 205
<i>dont P.P.I</i>	4 482 466	3 463 263	2 404 600	2 198 500	1 930 000	2 730 000

3.2 - Soldes financiers

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Epargne de gestion	1 773 998	1 318 430	907 354	815 535	716 812	782 818
Epargne brute	1 746 507	1 285 516	877 336	787 861	691 505	760 055
Epargne nette	1 619 987	1 217 366	806 611	714 438	615 258	680 850

3.3 - Fonds de roulement et résultat prévisionnel

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Fonds de roulement en début d'exercice	4 408 873	4 395 322	3 508 831	2 639 082	2 400 426	2 002 202
Résultat de l'exercice	-13 551	-886 490	-869 749	-238 656	-398 224	-927 108
Fonds de roulement en fin d'exercice	4 395 322	3 508 831	2 639 082	2 400 426	2 002 202	1 075 094

Le fonds de roulement se rétracte de 869 749 € entre 2013 et 2014 pour s'établir en prévision à 2 639 082 € en 2014.

Sur la période de prospective, il enregistre une chute de 2 433 737 €. Ce qui signifie que les investissements prévus au programme pluriannuel des investissements pour la période 2014-2017 sont financés par une mobilisation du fonds de roulement et non par un recours à des financements extérieurs, comme l'emprunt.

3.4 - Endettement

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Encours au 1er janvier	1 019 930	872 473	804 324	733 599	660 176	583 930
Ratio de désendettement	0	1	1	1	1	1
Emprunt	0	0	0	0	0	0

4 - LES GRANDS EQUILIBRES FINANCIERS

4.1 - SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Epargne de gestion = Différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement hors intérêts de la dette.

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Montants	1 773 998	1 318 430	907 354	815 535	716 812	782 818

Epargne brute = Différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement. L'épargne brute représente le socle de la richesse financière.

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Montants	1 746 507	1 285 516	877 336	787 861	691 505	760 055

Epargne nette = Epargne brute ôtée du remboursement du capital de la dette. L'épargne nette permet de mesurer l'équilibre annuel. Une épargne nette négative illustre une santé financière dégradée.

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Recettes de fonctionnement	6 182 913	6 246 172	6 390 924	6 473 034	6 558 049	6 651 021
Epargne de gestion	1 773 998	1 318 430	907 354	815 535	716 812	782 818
Epargne brute	1 746 507	1 285 516	877 336	787 861	691 505	760 055
<i>Taux d'épargne brute (en %)</i>	28.25 %	20.58 %	13.73 %	12.17 %	10.54 %	11.43 %
Epargne nette	1 619 987	1 217 366	806 611	714 438	615 258	680 850

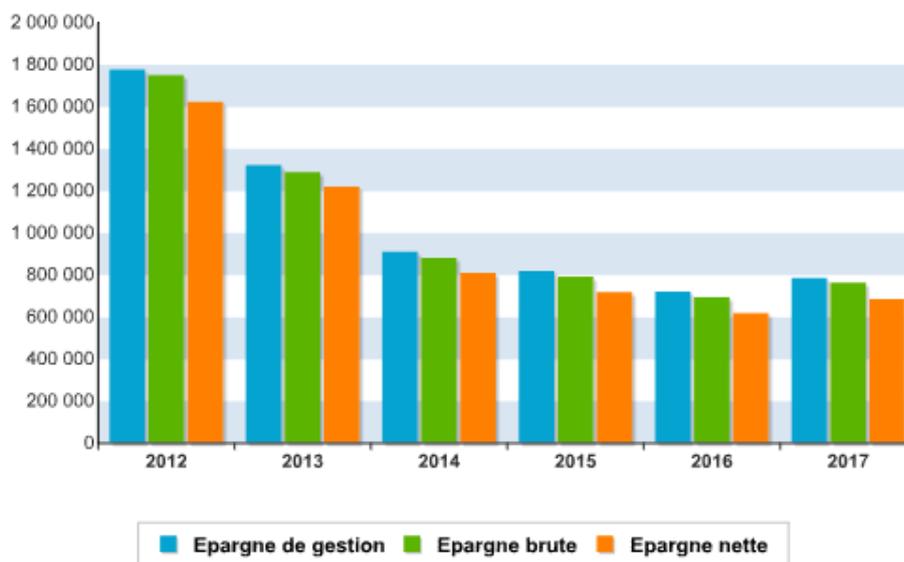
Le niveau des épargnes se rétracte sur la période observée.

L'épargne de gestion baisse en 2014 de 415 000 € par rapport à 2013 soit une chute de 31%.
Sur la période de prospective, elle tombe de 1,3 M€ en 2013 à 783 000 € en 2017.

L'épargne brute connaît une baisse prévisionnelle de 408 180 € entre 2013 et 2014 soit une évolution de -37%.

L'épargne nette chute de 33% entre 2013 et 2014 (-410 755 €).

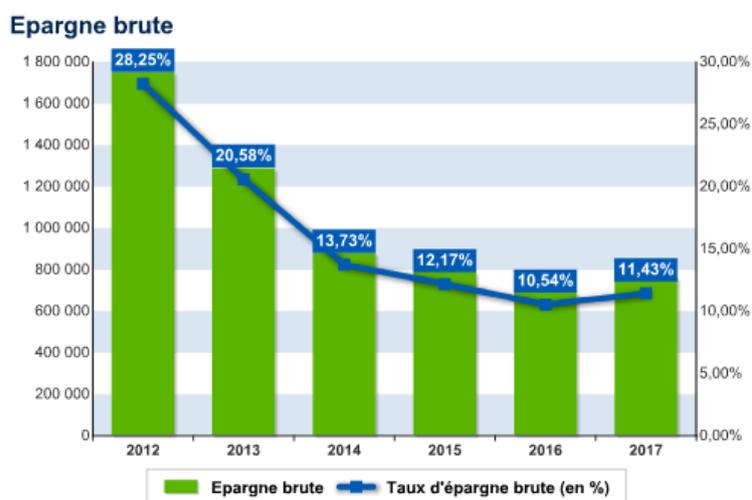
Epargnes



4.2 - Epargne brute

Epargne brute = C'est l'écart entre les recettes de fonctionnement et les dépenses de fonctionnement. L'excédent appelé aussi autofinancement brut finance la section d'investissement et doit être supérieur ou égal au remboursement du capital de la dette. La part des cessions d'immobilisations est retirée car il s'agit d'une recette exceptionnelle.

Le taux d'épargne brute est la valorisation en pourcentage de l'épargne brute.



L'épargne brute et le taux d'épargne brute évoluent de la façon suivante :

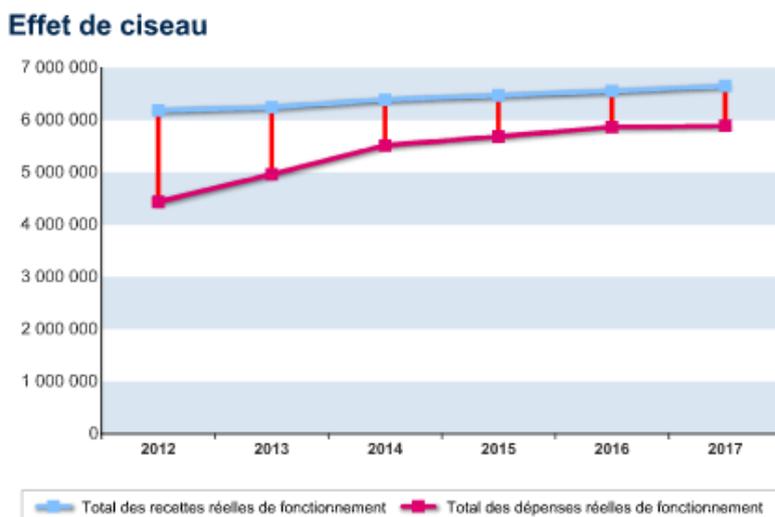
	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Epargne brute	1 746 507	1 285 516	877 336	787 861	691 505	760 055
Taux d'épargne brute (en %)	28.25 %	20.58 %	13.73 %	12.17 %	10.54 %	11.43 %

4.3 - Effet de ciseau

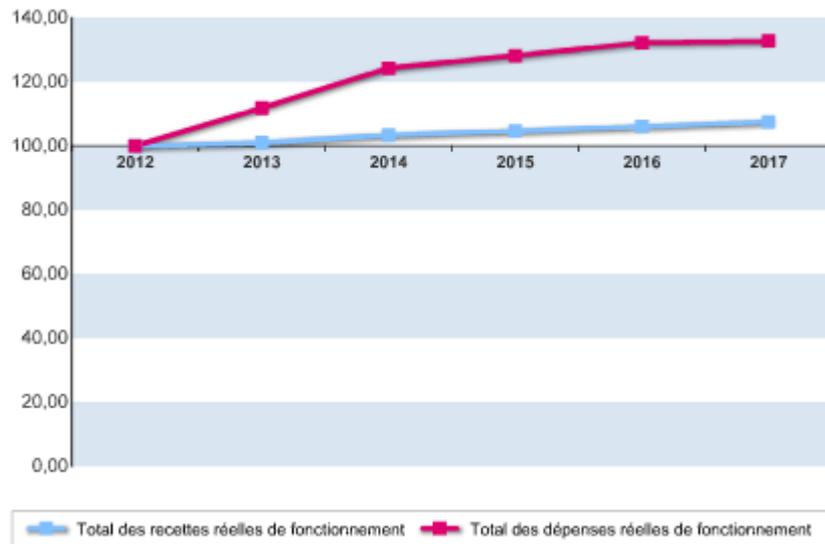
Effet de ciseau : Evolution de l'écart entre les recettes d'exploitation (fonctionnement) et les dépenses d'exploitation (fonctionnement) y compris les cessions d'immobilisations.

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Recettes de fonctionnement	6 182 913	6 246 172	6 390 924	6 473 034	6 558 049	6 651 021
<i>Evolution n-1</i>	31.99 %	1.02 %	2.32 %	1.28 %	1.31 %	1.42 %
Dépenses de fonctionnement	4 436 407	4 960 656	5 513 588	5 685 174	5 866 544	5 890 966
<i>Evolution n-1</i>	63.58 %	11.82 %	11.15 %	3.11 %	3.19 %	0.42 %

La comparaison de l'évolution des courbes de recettes et de dépenses de fonctionnement alerte sur la dégradation de l'épargne et sur les risques de l'effet ciseau.



Ce graphique illustre l'effet de ciseau, il met en évidence la dynamique des recettes par rapport à la dynamique des dépenses. Ci-dessous le graphique représentant l'évolution des dépenses et recettes en base 100.



Ces graphiques témoignent d'un plus grand dynamisme des dépenses sur la période d'analyse. Les dépenses réelles de fonctionnement croissent en effet de 11,1% entre 2013 et 2014, alors que les recettes réelles augmentent de 2,3%. La dynamique des dépenses devrait être moins importantes para la suite.

5 - LE NIVEAU DE L'ENDETTEMENT

5.1 - Encours de dette et emprunts nouveaux

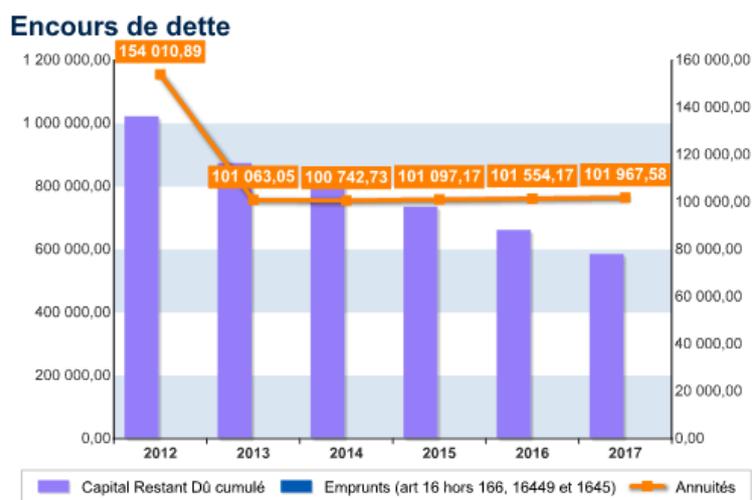
Selon ce scénario, l'encours de la dette évoluerait de **804 324 € en 2013** à **583 930 € en 2017** (échelle de gauche du graphique).

De la même façon, l'annuité de la dette devrait rester stable sur la période d'analyse (échelle de droite du graphique).

	Encours de dette	Evolution n-1	Emprunts nouveaux
2012	1 019 930	201.82 %	0
2013	872 473	-14.46 %	0
2014	804 324	-7.81 %	0
2015	733 599	-8.79 %	0
2016	660 176	-10.01 %	0
2017	583 930	-11.55 %	0

	Evolution moyenne (en %)	Evolution totale (en %)
Encours de dette	24.87 %	-42.75 %

Le graphique ci-dessous indique par année les évolutions du capital restant dû et de l'annuité (échelle de droite du graphique) tout en retraçant les nouveaux emprunts à contracter dans le cadre du plan d'investissement prospectif.



5.2 - Annuité de la dette

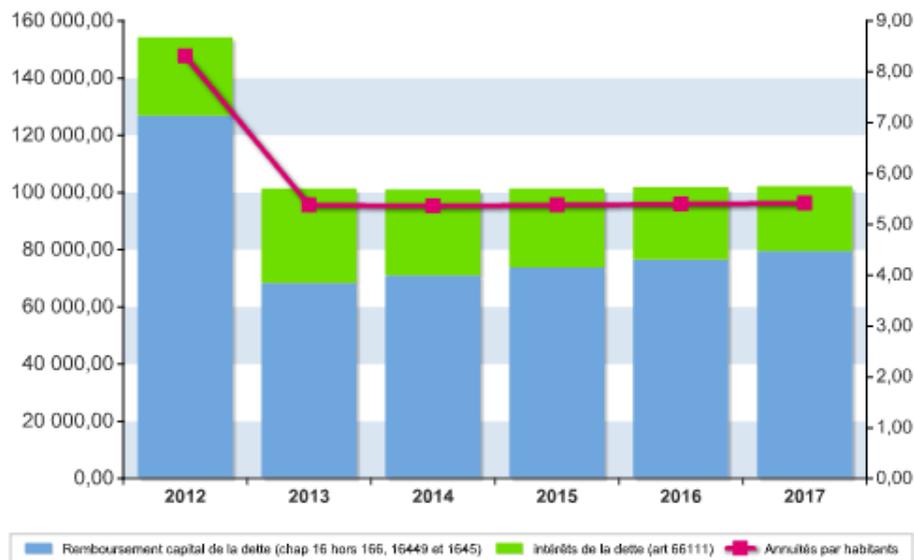
L'annuité de la dette (capital + intérêts) s'échelonne et se ventile comme suit :

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Annuités	154 011	101 063	100 743	101 097	101 554	101 968
Evolution n-1 (en %)	22.81 %	-34.38 %	-0.32 %	0.35 %	0.45 %	0.41 %
Capital en euro	126 519	68 149	70 725	73 422	76 247	79 205
Intérêts en euro	27 492	32 914	30 018	27 675	25 307	22 763

Le graphique ci-dessous permet de lire directement l'évolution du remboursement du capital et des intérêts de la dette sur toute la période.

L'échelle de droite enregistre la variation de l'annuité de la dette par habitant.

Remboursement



La ventilation de l'annuité de la dette en euro par habitant évolue de la façon suivante :

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Annuités	8	5	5	5	5	5
Capital	7	4	4	4	4	4
Intérêts	1	2	2	1	1	1

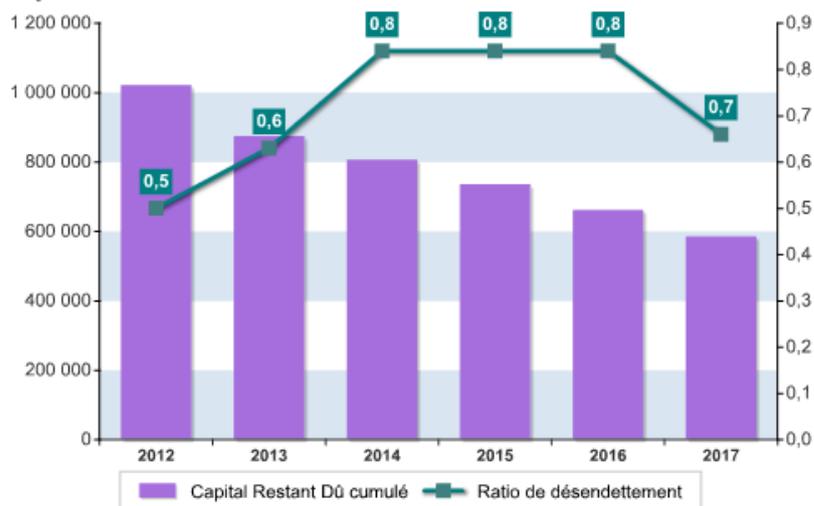
5.3 - Ratio de désendettement

Le ratio de désendettement détermine le nombre d'années nécessaires à la collectivité pour éteindre totalement sa dette par mobilisation et affectation en totalité de son épargne brute annuelle. Il se calcule selon la règle suivante : encours de dette au 31 décembre de l'année budgétaire en cours / épargne brute de l'année en cours.

La capacité de désendettement pour la collectivité évolue comme suit :

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Ratio	0	1	1	1	1	1

Capacité de désendettement



La Collectivité demeure faiblement endettée sur la période et sa solvabilité est mesurée par le ratio de désendettement inférieur à 1. Le seuil d'alerte se situe traditionnellement à 7 ans.

La capacité de désendettement qui est la résultante du rapport entre l'encours de la dette et l'épargne brute demeure intéressante. Bien qu'en augmentation entre 2013 et 2014 (+0,2 années), elle est stable sur l'ensemble de la période de prospective, malgré une baisse du niveau des épargnes. L'endettement reste maîtrisé et permet la possibilité d'une mobilisation éventuelle de l'emprunt sans porter atteinte aux équilibres financiers fondamentaux de la Collectivité.

6 - LA FISCALITE DIRECTE

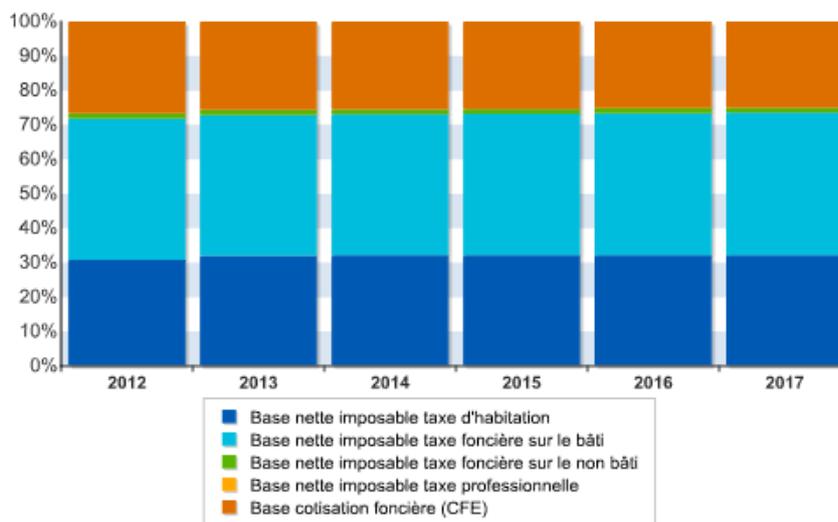
6.1 L'évolution des bases

Le poids des bases fiscales permet de distinguer le dynamisme de chaque nature de taxe.

Ci-dessous le tableau des bases fiscales pour chaque taxe.

Années	Base cotisation foncière	Base taxe d'habitation	Base taxe foncière (bâtie)	Base taxe foncière (non bâtie)
2012	14 682 967	16 636 246	22 465 160	816 233
2013	14 976 626	18 398 000	23 586 000	835 600
2014	15 276 159	18 903 945	24 293 580	852 312
2015	15 581 682	19 423 803	25 022 387	869 358
2016	15 893 316	19 957 958	25 773 059	886 745
2017	16 211 182	20 506 802	26 546 251	904 480

Bases



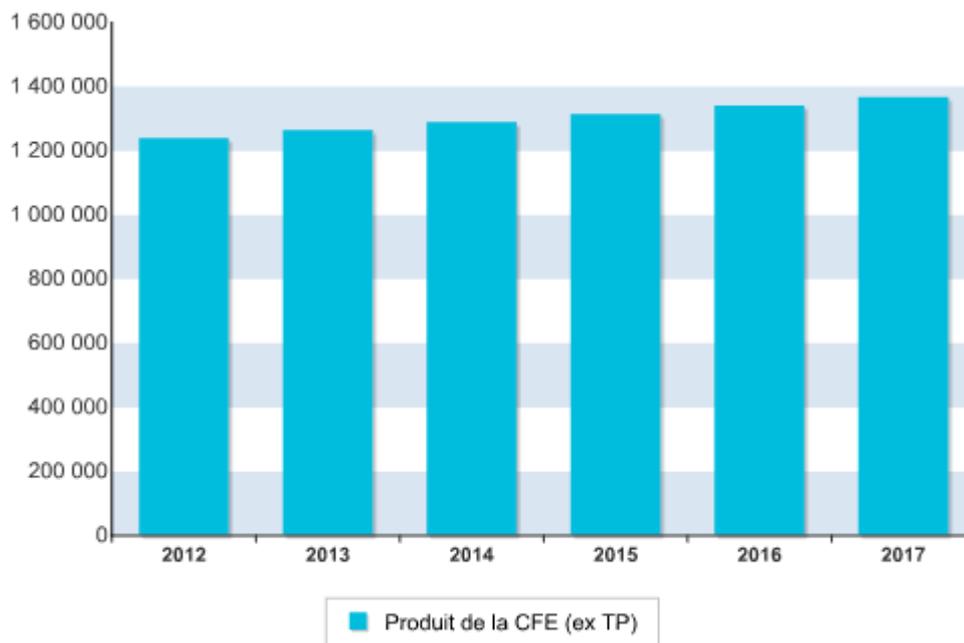
6.2 - Evolution des taux et des produits

COTISATION FONCIERE :

Années	Base cotisation foncière	Evol base CFE	Produit CFE	Evol produit CFE	Taux CFE	Evol taux de CFE
2012	14 682 967	50.06 %	1 236 306	42.93 %	8.42 %	-4.75 %
2013	14 976 626	2.00 %	1 261 032	2.00 %	8.42 %	0.00 %
2014	15 276 159	2.00 %	1 286 253	2.00 %	8.42 %	0.00 %
2015	15 581 682	2.00 %	1 311 978	2.00 %	8.42 %	0.00 %
2016	15 893 316	2.00 %	1 338 217	2.00 %	8.42 %	0.00 %
2017	16 211 182	2.00 %	1 364 982	2.00 %	8.42 %	0.00 %

La hausse attendue des bases provient de la valorisation législative décidée lors de la loi de finances.

Représentation graphique de l'évolution du produit fiscal et de ses composantes

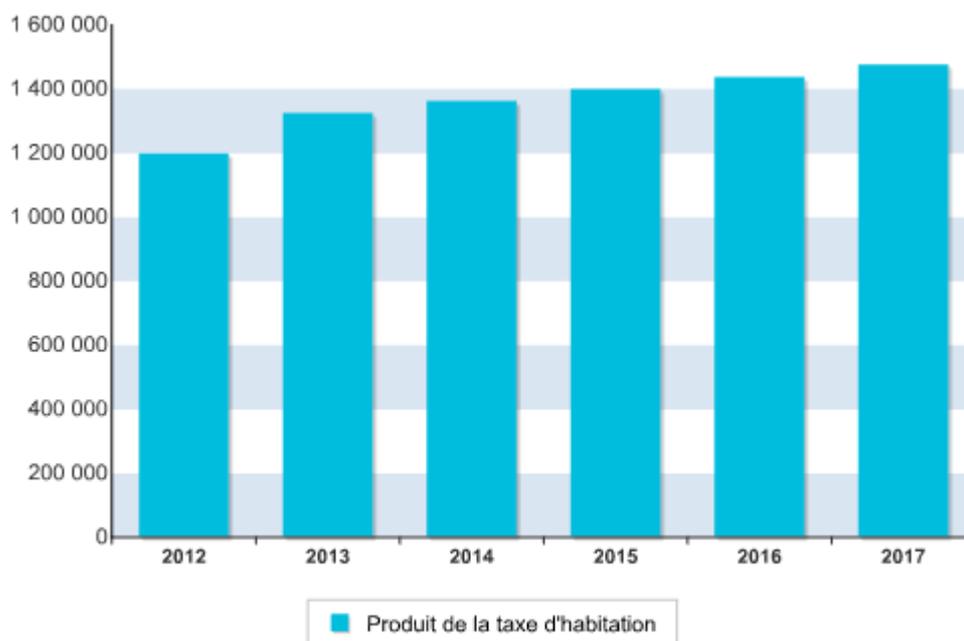


TAXE D'HABITATION :

Année	Base nette TH	Evol base nette TH	Produit TH	Evol produit TH	Taux TH	Evol taux de TH
2012	16 636 246	98.67 %	1 196 146	270.05 %	7.19 %	86.27 %
2013	18 398 000	10.59 %	1 322 816	10.59 %	7.19 %	0.00 %
2014	18 903 945	2.75 %	1 359 194	2.75 %	7.19 %	0.00 %
2015	19 423 803	2.75 %	1 396 571	2.75 %	7.19 %	0.00 %
2016	19 957 958	2.75 %	1 434 977	2.75 %	7.19 %	0.00 %
2017	20 506 802	2.75 %	1 474 439	2.75 %	7.19 %	0.00 %

Une petite dynamique devrait s'observer au niveau des bases de taxe d'habitation avec une augmentation physique de ces dernières de 0,75%.

Représentation graphique de l'évolution du produit fiscal et de ses composantes

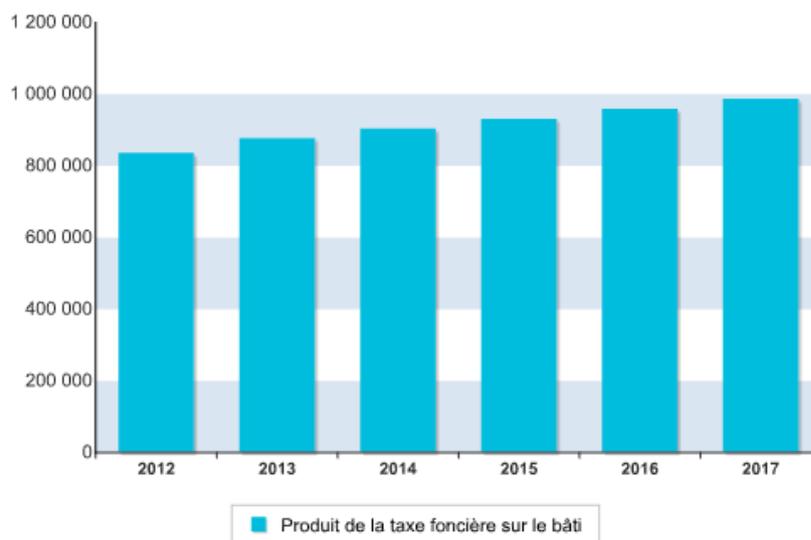


TAXE FONCIERE PROPRIETE BATIE :

Année	Base nette TB	Evol base TFB	Produit TFB	Evol produit TFB	Taux TB	Evol taux de TFB
2012	22 465 160	62.91 %	833 457	67.89 %	3.71 %	3.06 %
2013	23 586 000	4.99 %	875 041	4.99 %	3.71 %	0.00 %
2014	24 293 580	3.00 %	901 292	3.00 %	3.71 %	0.00 %
2015	25 022 387	3.00 %	928 331	3.00 %	3.71 %	0.00 %
2016	25 773 059	3.00 %	956 180	3.00 %	3.71 %	0.00 %
2017	26 546 251	3.00 %	984 866	3.00 %	3.71 %	0.00 %

Les bases de foncier devraient être les plus dynamiques des 3 taxes (augmentation physique attendue de 1%).

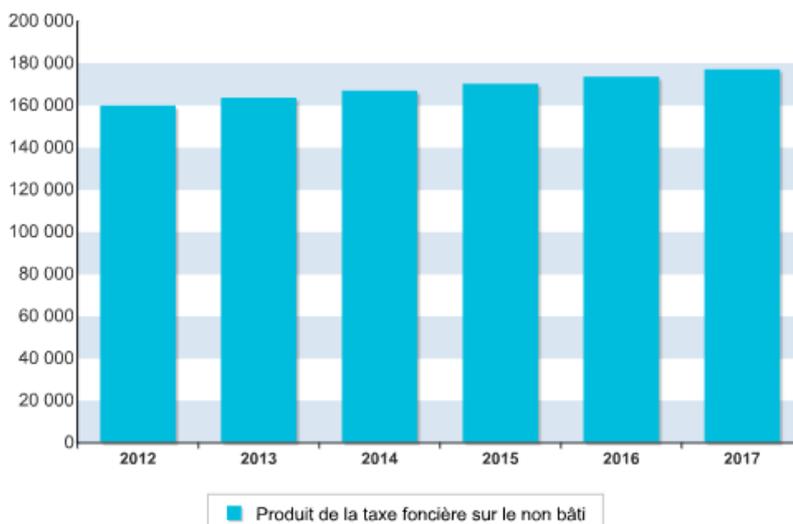
Représentation graphique de l'évolution du produit fiscal et de ses composantes



TAXE FONCIERE PROPRIETE NON BATIE :

Année	Base nette TFNB	Evol base TFNB	Produit TFNB	Evol produit TFNB	Taux TFNB	Evol taux de TFNB
2012	816 233	114.74 %	159 574	125.95 %	19.55 %	5.22 %
2013	835 600	2.37 %	163 360	2.37 %	19.55 %	0.00 %
2014	852 312	2.00 %	166 627	2.00 %	19.55 %	0.00 %
2015	869 358	2.00 %	169 960	2.00 %	19.55 %	0.00 %
2016	886 745	2.00 %	173 359	2.00 %	19.55 %	0.00 %
2017	904 480	2.00 %	176 826	2.00 %	19.55 %	0.00 %

Représentation graphique de l'évolution du produit fiscal et de ses composantes



7 - LES DEPENSES

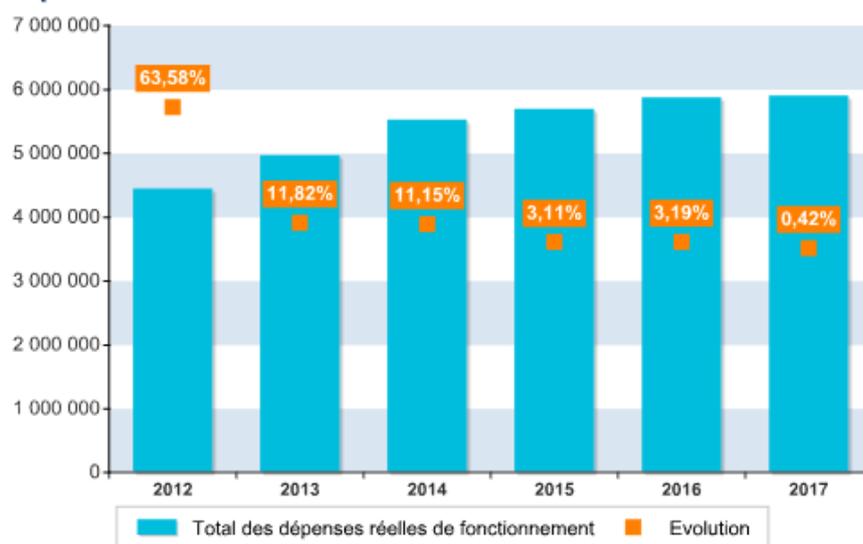
7.1 - Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement et leur évolution

Années	Dépenses de fonctionnement	Evolution n-1	En euros par habitant
2012	4 436 407	63.58 %	239
2013	4 960 656	11.82 %	264
2014	5 513 588	11.15 %	293
2015	5 685 174	3.11 %	302
2016	5 866 544	3.19 %	312
2017	5 890 966	0.42 %	313

	Evolution moyenne (en %)	Evolution totale (en %)
Dépenses de fonctionnement	15.54 %	32.79 %

Dépenses de fonctionnement



Les principales dépenses de fonctionnement

Charges de personnel : Elles comprennent les dépenses du chapitre 012.

2012	2013	2014	2015	2016	2017
541 592	832 200	845 000	870 000	865 000	860 000

Les charges de personnel devraient croître de 1,54 % et s'élever à 845 000 €. Sont prévus le recrutement d'un apprenti pour le siège (18 500 €/an) et d'un emploi d'avenir pour les services techniques (25 000 €/an avec une charge résiduelle, une fois déduites toutes les aides, de 6 500 €).

Charges à caractère général : Elles comprennent les dépenses du chapitre 011.

2012	2013	2014	2015	2016	2017
786 568	1 074 142	1 490 000	1 504 750	1 570 333	1 581 781

Les charges à caractère général devraient connaître une hausse de 39% (+416 000 €) par rapport à 2013.

Cette évolution serait la résultante de l'augmentation de 152% des crédits affectés aux prestations de service en raison de la prise en compte de l'intégralité des dépenses liées au marché de service pour la gestion des périscolaires de Marckolsheim et Elsenheim (+391 000 €). Les produits afférents à cette gestion sont prévus en recettes. Toutefois, un reliquat de 198 000 € reste à la charge de la collectivité contre 81 000 € en 2013 (coûts cachés et charges nouvelles résultant de l'extension du nombre de place à Marckolsheim.)

L'extension du TAD engendre un coût supplémentaire de 60 000 € par rapport à 2013.

75 000 € sont inscrits pour la Fête du Rhin, 225 000 € par les consommations de l'éclairage public (même chiffre qu'en 2013)

La progression de ces charges devrait être moindre à partir de 2015. Elle serait de l'ordre de 1,5%.

Atténuation de produits : Elles comprennent les dépenses du chapitre 014 (dont fiscalité transférée)

2012	2013	2014	2015	2016	2017
30 641	107 000	200 000	250 000	325 000	325 000

Le FPIC devrait augmenter de 107 000 € à 200 000 € et atteindre 325 000 € en 2017.

Contingents et participations obligatoires : Elles comprennent une partie des dépenses du chapitre 65, inscrites à l'article 655.

2012	2013	2014	2015	2016	2017
851 364	769 000	785 000	800 068	816 069	832 390

Les contingents liés au SDIS et aux eaux pluviales devraient connaître une évolution de l'ordre de 2% pour s'établir respectivement à 454 000 € et 331 000 €.

Subventions : Elles comprennent les dépenses du chapitre 65 inscrites à l'article 657.

2012	2013	2014	2015	2016	2017
790 156	1 006 000	955 000	955 000	955 000	955 000

Les subventions aux associations devraient diminuer de 1 006 000 € à 955 000 €.

La subvention allouée à RAI restant stable, celle au RAM augmentant de 35 000 € suite au redéploiement des activités, celle à l'OTI baissant de 119 591 € à 116 000 € et celle versée au périscolaire de Wittisheim augmentant de 22 000 € suite à l'embauche de personnel supplémentaire.

Intérêts de la dette : Les intérêts de la dette comprennent les frais financiers issus de la dette en cours cumulés avec les frais financiers des emprunts futurs issus de la prospective. Les ICNE sont compris.

2012	2013	2014	2015	2016	2017
27 492	32 914	30 018	27 675	25 307	22 763

Autres dépenses : Elles comprennent les autres charges de gestion courante (autres articles du chapitre 65, les dépenses diverses, les charges exceptionnelles, les charges induites des investissements, ...)

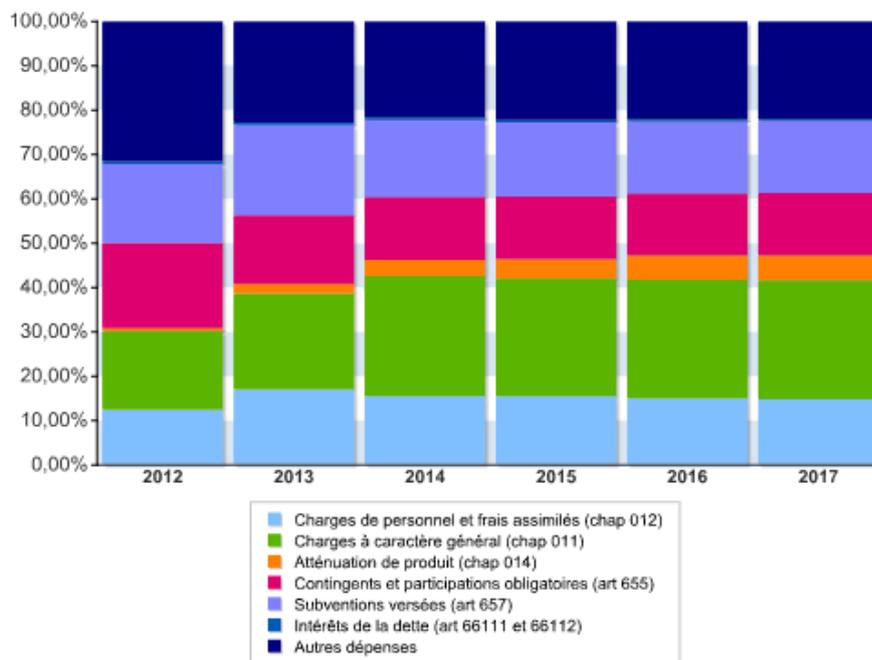
2012	2013	2014	2015	2016	2017
1 408 594	1 139 400	1 208 570	1 277 681	1 309 835	1 314 032

Les subventions d'équilibre aux budgets annexes devraient augmenter de 8,7 %. Dans ces subventions, c'est la subvention liée aux médiathèques qui devrait croître fortement pour s'établir à 372 000 € (+10,7%). Celle de la piscine augmentant de 9% pour être arrêtée à 510 000 € et celle de l'école musique croissant légèrement de 2 % pour représenter 137 000 €.

Les indemnités des élus sont comptabilisées au même niveau que 2013.

A noter que 20 000 € sont budgétés pour la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, ce montant étant porté à 55 000 € à partir de 2015.

Répartition des dépenses de fonctionnement



Indicateur d'évolution de la ressource humaine

Représentativité des charges de personnel dans les dépenses d'exploitation, ce taux permet de mesurer le poids des charges de personnel sur les dépenses de fonctionnement.

2012	2013	2014	2015	2016	2017
541 592	832 200	845 000	870 000	865 000	860 000

Ratio : Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement

2012	2013	2014	2015	2016	2017
12.21	16.69	15.33	15.32	14.71	14.56

Charges de personnel

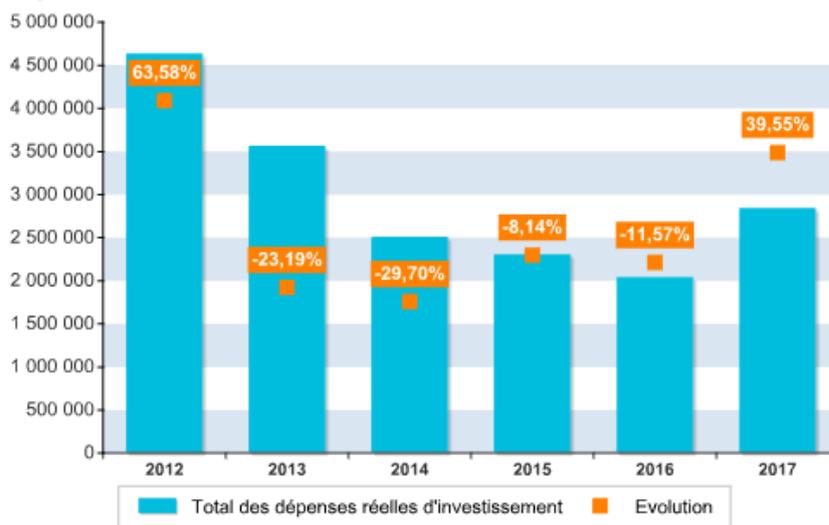


7.2 - Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement et leur évolution

Années	Dépenses d'investissement	Evolution n-1	En euros par habitant
2012	4 628 901	63.58 %	250
2013	3 555 412	-23.19 %	189
2014	2 499 325	-29.70 %	133
2015	2 295 922	-8.14 %	122
2016	2 030 247	-11.57 %	108
2017	2 833 205	39.55 %	151

Dépenses d'investissement



Les dépenses d'équipement s'élèveraient à 2,4 M€ contre 3,5 M€ en 2013.
Le remboursement du capital de la dette croîtrait de 68 149 à 70 725 €.

Le remboursement de la dette dans les dépenses d'investissement

Ci-dessous, les dépenses d'investissement issues de la prospective dont la mise en lumière du remboursement du capital de la dette. Les mouvements inscrits au 16449 sont retirés.

Année	Dépenses d'investissement	Remboursement du capital de la dette	Part en % du remboursement du capital de la dette
2012	4 628 901	126 519	2.73 %
2013	3 555 412	68 149	1.92 %
2014	2 499 325	70 725	2.83 %
2015	2 295 922	73 422	3.20 %
2016	2 030 247	76 247	3.76 %
2017	2 833 205	79 205	2.80 %

Ci-dessous la représentation graphique du remboursement du capital de la dette dans les dépenses d'investissement (échelle de gauche) et le taux de charge du remboursement de la dette (échelle de droite).



8 - LES RECETTES

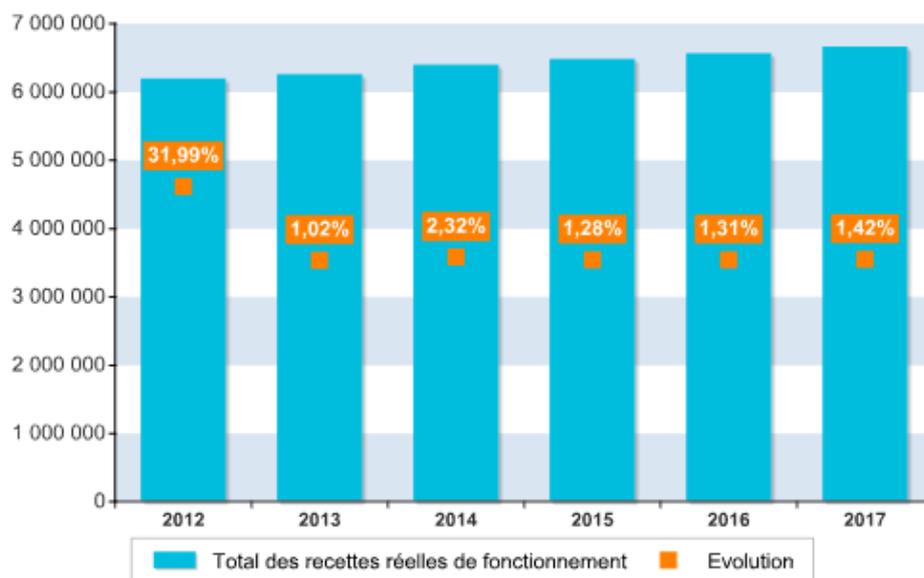
8.1 - Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement et leur évolution

Années	Recettes de fonctionnement	Evolution n-1	En euros par habitant
2012	6 182 913	31.99 %	333
2013	6 246 172	1.02 %	332
2014	6 390 924	2.32 %	340
2015	6 473 034	1.28 %	344
2016	6 558 049	1.31 %	349
2017	6 651 021	1.42 %	354

	Evolution moyenne (en %)	Evolution totale (en %)
Recettes de fonctionnement	6.56 %	7.57 %

Recettes de fonctionnement



Les principales recettes de fonctionnement

Produits de la fiscalité directe : La fiscalité directe comprend les taxes directes locales possibles (taxe d'habitation, taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties et la cotisation des entreprises CFE, - si la collectivité la perçoit).

2012	2013	2014	2015	2016	2017
3 425 483	3 622 249	3 713 365	3 806 839	3 902 734	4 001 112

La hausse des **contributions fiscales** résulte de la valorisation législative des bases de 2%. On note une légère dynamique au niveau des bases de taxe d'habitation et du foncier bâti. Les contributions s'établiraient à 3 722 76 € (+2,54%).

Produits de la fiscalité reversée : la fiscalité reversée comprend la part de la CVAE, l'attribution du FNGIR, le produit de la TASCOM et le produit de l'IFER.

2012	2013	2014	2015	2016	2017
1 064 669	1 073 623	1 001 584	1 021 584	1 031 584	1 051 584

Le produit lié à la **CVAE** fortement dépendant de l'activité économique devrait baisser de 22 % pour s'établir à 250 000 €. Une dynamique devrait s'enclencher en 2015 avec un possible redémarrage de l'activité économique.

Les compensations fiscales liées à la suppression de la taxe professionnelle (FNGIR et DRCTP) devraient rester stable en 2014 et sur les prochaines années.

Produits de la fiscalité indirecte : La fiscalité indirecte comprend les recettes affectées au compte 73 autre que la fiscalité directe et transférée. (Selon la collectivité : la taxe sur l'électricité, les droits de mutation, l'attribution de compensation, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères,...).

2012	2013	2014	2015	2016	2017
0	0	0	0	0	0

Dotations : Elles comprennent les recettes du chapitre 74 (la DCRT, DGF, les compensations d'Etat sur les exonérations fiscales, les autres dotations).

2012	2013	2014	2015	2016	2017
1 569 867	1 446 000	1 428 075	1 394 623	1 371 633	1 344 092

La **DGF** baisse de 2,5% (plus de 7 % au total sur les 3 prochaines années).

Les financements provenant du CG, de la Région et des autres organismes devraient rester stables puisqu'ils intègrent les aides perçues pour les périscolaires. Ces aides étaient perçues auparavant directement par les prestataires. En revanche, le financement des agents de développement est supprimé.

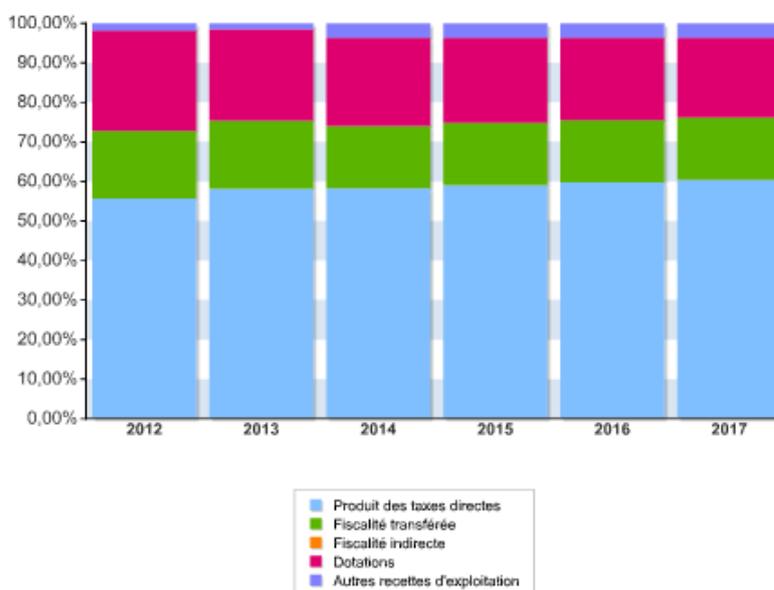
Autres recettes : Elles comprennent notamment les produits des services, les cessions d'immobilisations, les produits financiers, les atténuations de charges, les recettes exceptionnelles, les produits induits des investissements.

2012	2013	2014	2015	2016	2017
122 894	104 300	247 900	249 988	252 099	254 233

Le produit des services devraient augmenter de 43 000 € à 190 000 € en raison de l'imputation des recettes nouvelles liées aux activités périscolaires et au TAD.

La baisse des dotations de l'Etat et de la CVAE représente un manque de recettes en 2014 de près de 84 000 €.

Répartition des recettes de fonctionnement



8.2 - Les recettes d'investissement

Les recettes attendues sont moindres du fait d'un dynamisme moindre au niveau des investissements. Elles tombent de 1,4 M€ à 752 000 €.

FCTVA : Cette recette est directement liée à la récupération de la TVA des investissements engagés les années précédentes. Le taux du FCTVA est de 15.482%.

2012	2013	2014	2015	2016	2017
0	739 926	565 784	380 950	279 063	484 587

Subventions perçues : Ce sont les subventions versées par les différents partenaires (région, département, communauté...) servant à financer le programme pluriannuel d'investissement

2012	2013	2014	2015	2016	2017
858 903	602 025	145 000	847 000	620 000	620 000

Taxe d'urbanisme : Cette recette comprend les taxes suivantes : la taxe locale d'équipement, la taxe du plafond légal de densité....

2012	2013	2014	2015	2016	2017
-	-	-	-	-	-

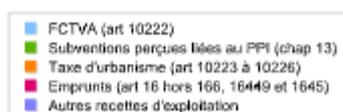
Emprunts : Emprunts réalisés durant la prospective pour financer les investissements

2012	2013	2014	2015	2016	2017
0	0	0	0	0	0

Recettes diverses : Elles comprennent notamment les opérations pour compte de tiers, les autres subventions et les mouvements inscrits au 16449.

2012	2013	2014	2015	2016	2017
2 009 940	41 456	41 456	41 456	41 456	41 456

Répartition des recettes d'investissement



9 - LE PROGRAMME PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT ET SON FINANCEMENT

9.1 - Les dépenses prévues au PPI

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Total
139 Halte garderie	12 751	0	0	0	-	-	12 751
166 Périscolaire 2012	929 525	0	0	0	-	-	929 525
134 Fonds de concours Marckolsheim	0	750 000	500 000	0	500 000	-	1 750 000
EHPAD Marckolsheim	0	40 000	-	-	-	-	40 000
168 Economie	80 621	11 063	0	0	-	-	91 684
134 Administration générale	73 511	0	0	0	-	-	73 511
Ajustement CA 2012	-97 924	-	-	-	-	-	-97 924
166 périscolaire Hilsenheim	-	150 000	650 000	600 000	-	-	1 400 000
142 Diagnostic énergétique bâtiments	0	0	-	-	-	-	0
134 Fonds de concours	97 924	220 000	0	0	-	-	317 924
166 Périscolaire Heidolsheim	0	183 000	35 000	-	-	-	218 000
166 Mobilier périscolaire	0	112 000	54 600	13 500	0	0	180 100
142 Environnement	66 127	38 000	105 000	200 000	150 000	150 000	709 127
Voirie	2 774 618	1 400 900	305 000	1 100 000	1 100 000	1 100 000	7 780 518
148 Eclairage public	75 027	120 000	135 000	120 000	120 000	120 000	690 027
133 Amélioration et renforcement éclairage public	0	60 000	70 000	60 000	60 000	60 000	310 000
167 Pistes cyclables	468 024	0	0	0	-	-	468 024
135 Communication	2 261	0	0	0	-	-	2 261
Travaux bâtiments	-	-	100 000	0	0	0	100 000
148 Acquisitions services	0	288 300	175 000	105 000	-	-	568 300
Etudes	-	90 000	275 000	0	0	0	365 000
Périscolaire Artolsheim-Mackenheim-Bootzheim	-	-	-	-	-	1 300 000	1 300 000
Total	4 482 466	3 463 263	2 404 600	2 198 500	1 930 000	2 730 000	17 208 829

9.2 - Les financeurs du PPI

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Total
Département	785 654	215 500	13 000	315 000	250 000	250 000	1 829 154
Participation des communes	-	7 000	105 000	0	0	0	112 000
CAF	0	120 000	2 000	122 000	0	0	244 000
divers	39 921	12 275	0	250 000	250 000	250 000	802 196
Etat	6 648	28 000	0	160 000	120 000	120 000	434 648
Région	26 680	29 750	25 000	0	0	0	81 430
Total	858 903	412 525	145 000	847 000	620 000	620 000	3 503 428

9.3 - Le coût net annuel

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Total
Programmes (a)	4 482 466	3 463 263	2 404 600	2 198 500	1 930 000	2 730 000	17 208 829
Financeurs (b)	858 903	412 525	145 000	847 000	620 000	620 000	3 503 428
Total (a-b)	3 623 562	3 050 738	2 259 600	1 351 500	1 310 000	2 110 000	13 705 400

10 - LE FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT

Rappel des investissements prévus au PPI

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Total
Programmes (a)	4 482 466	3 463 263	2 404 600	2 198 500	1 930 000	2 730 000	17 208 829

L'épargne de la collectivité

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Epargne brute	1 746 507	1 285 516	877 336	787 861	691 505	760 055
Remboursement capital de la dette (chap 16 hors 166, 16449 et 1645)	126 519	68 149	70 725	73 422	76 247	79 205
Epargne nette	1 619 987	1 217 366	806 611	714 438	615 258	680 850

Le financement

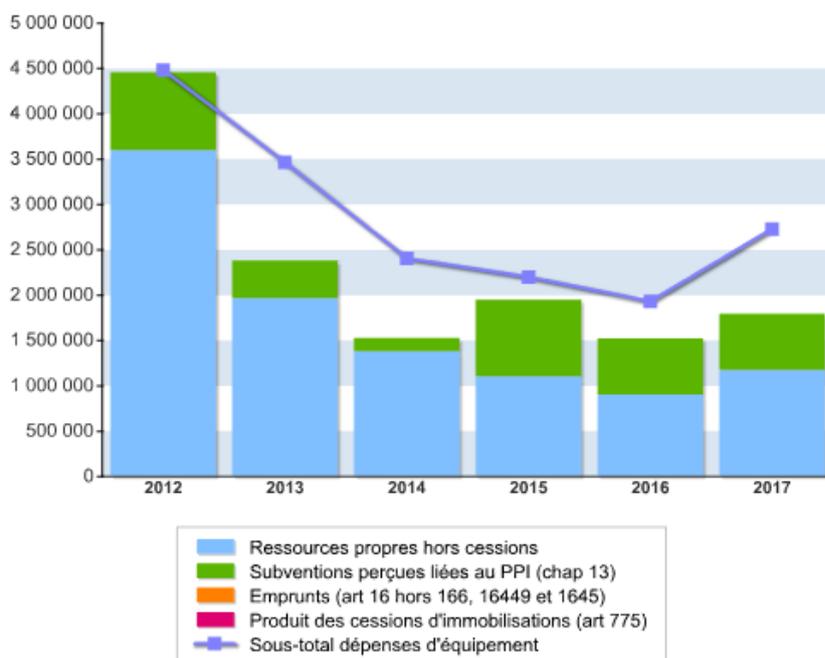
Le tableau ci-dessous présente le plan de financement de l'investissement.

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Epargne nette (a)	1 619 987	1 217 366	806 611	714 438	615 258	680 850
FCTVA (b)	0	739 926	565 784	380 950	279 063	484 587
Autres recettes (c)	2 009 940	41 456	41 456	41 456	41 456	41 456
Produit de cessions (d)	0	0	0	0	0	0
Ressources financières propres e = (a+b+c+d)	3 629 927	1 998 748	1 413 851	1 136 844	935 776	1 206 892
Subventions perçues (liées au PPI) (f)	858 903	602 025	145 000	847 000	620 000	620 000
Emprunts (art 16 hors 166 et 16449) (g)	0	0	0	0	0	0
Financement total h = (e+f+g)	4 488 830	2 600 773	1 558 851	1 983 844	1 555 776	1 826 892

Résultat de l'exercice	-13 551	-886 490	-869 749	-238 656	-398 224	-927 108
------------------------	---------	----------	----------	----------	----------	----------

Le financement des investissements se fait sur la période par la variation du fonds de roulement.

Répartition du financement de l'investissement



11 - LES RATIOS

Ci-dessous le tableau des ratios obligatoires issus de la loi A.T.R

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Ratio 1	239	264	293	302	312	313
Ratio 2	187	193	198	203	208	213
Ratio 3	333	332	340	344	349	354
Ratio 4	232	162	129	118	104	147
Ratio 5	47	43	39	35	31	27
Ratio 6	41	40	39	38	37	36
Ratio 7	12.21 %	16.69 %	15.33 %	15.32 %	14.71 %	14.56 %
Ratio 8	27.29 %	27.29 %	27.26 %	27.24 %	27.22 %	27.20 %
Ratio 9	73.80 %	80.51 %	87.38 %	88.96 %	90.62 %	89.76 %
Ratio 10	69.47 %	48.79 %	38.00 %	34.33 %	29.80 %	41.41 %
Ratio 11	14.11 %	12.88 %	11.48 %	10.20 %	8.90 %	7.59 %

Ratio 1 = Dépenses réelles de fonctionnement/population

Ratio 2 = Produits des impositions directes/population

Ratio 3 = Recettes réelles de fonctionnement/population

Ratio 4 = Dépenses d'équipement brut/population

Ratio 5 = Encours de la dette/population

Ratio 6 = Dotation globale de fonctionnement/population

Ratio 7 = Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement

Ratio 8 = Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal

Ratio 9 = Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement

Ratio 10 = Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement

Ratio 11 = Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement

12 - LES ORIENTATIONS 2014.

Il est proposé d'établir le projet de budget 2014 sur la base des orientations suivantes :

- Stabilité fiscale
- Financement des investissements sur le fonds de roulement
- Maintien du niveau des épargnes aux alentours de 1 M€ en réduisant encore les dépenses de fonctionnement.
- Reprise des excédents pour le financement complémentaire du budget.